

Projet Réseaux et Partenariats Hospitaliers – Phase 4 –PRPH 4

En février 2024, Expertise France s'est vu confier la maîtrise d'ouvrage du PRPH4 par l'Agence Française de Développement (AFD) pour la période 2024-2027. Cette 4^e phase du PRPH s'aligne à la fois sur les exigences en termes de suivi-évaluation, redevabilité, apprentissage (SERA) et d'intégration du genre propres aux politiques internes à Expertise France, mais aussi celles de son bailleur et de ses Ministères de tutelle qui positionnent le genre comme un principe directeur de la [stratégie française en santé mondiale \(2023-2027\)](#) afin de réduire les inégalités d'accès aux mesures de prévention, au dépistage, aux soins et aux traitements adéquats.

Cette maîtrise d'ouvrage par Expertise France adopte ainsi une nouvelle approche pour répondre aux attentes de l'ensemble des acteurs de la coopération internationale plaçant la redevabilité et les enjeux d'égalité de genre comme éléments clés de modernisation des pratiques de conception et de mise en œuvre des projets de coopération hospitalière internationale.

2009

2012-2023

2024-2027



Transfert du financement et de l'instruction du Fonds pour les Partenariats Hospitaliers par le MEAE à l'AFD.

Signature de la convention de financement entre l'AFD et la FHF le 7 mars 2012 et lancement du PRPH 2.

2018 : Lancement du PRPH 3.

Lancement du PRPH 4

Moments clés du Projet Réseaux et Partenariats Hospitaliers

Une attention particulière sur le Suivi-Evaluation

Le **Suivi-Evaluation** permettra d'assurer la pertinence des actions qui seront mises en œuvre et de mesurer les résultats qu'elles encourtent. Ce, afin de garantir le succès et la durabilité des actions menées au cours du PRPH4.

Enjeux du Suivi-Evaluation

Le Suivi-Evaluation visera :

1. Une meilleure **redevabilité** permettant de mieux communiquer et rendre compte des réalisations du projet, tant auprès du bailleur de fonds que des bénéficiaires directs et finaux. Plus précisément, ce principe fondamental vise à renforcer notre capacité à rendre compte de notre action et de la réalisation de nos objectifs grâce à un mécanisme transparent et responsable de collecte, d'analyse et de partage d'informations concernant les événements, les actions et la performance des projets financés par le PRPH4.
2. Un meilleur pilotage pour l'**efficacité** de la mise en œuvre, la bonne anticipation et une capacité d'ajustement au fil du temps.
3. Une meilleure **qualité** des projets et des performances collectives à travers une démarche interne et partenariale de capitalisation. Il s'agit ici de s'appuyer sur des données probantes pour enrichir les pratiques des parties prenantes et de répondre au mieux aux besoins des populations en matière de santé.

Importance de l'intégration du genre

Noté CAD 1, le PRPH4 encouragera fortement le développement de projets inclusifs et vecteurs de changements sociaux, tant pour les femmes que pour les hommes.

En termes de Genre, le PRPH4 vise :

1. Une meilleure prise **en compte de l'égalité de genre** dans les projets financés et les actions des bénéficiaires directs et indirects.
2. Une meilleure **visibilité, transparence, redevabilité** de l'action du PRPH en faveur de l'égalité de genre.
3. Une atteinte des objectifs « **sans nuire** ».

En outre, « l'approche Genre » répond à au moins deux critères du référentiel qualité d'Expertise France, à savoir l'**Inclusion** et la **Durabilité**.



Pour évaluer le niveau d'intégration de la dimension genre dans ses projets, Expertise France utilise le **marqueur genre du CAD de l'OCDE**.

Cet indicateur gradué permet de distinguer le degré de prise en compte du genre dans l'objectif du projet de coopération.

Niveaux du marqueur genre de l'OCDE

- Niveau 2** Le genre est l'objectif principal du projet
- Niveau 1** Le genre est pris en compte de manière significative
- Niveau 0** Le genre n'est pas pris en compte



Les livrables attendus des projets bénéficiaires du PRPH4

- Un cadre logique du projet
- Un chronogramme des activités du projet (GANTT)
- Un rapport technique et financier annuel du projet
- Une évaluation finale du projet
- Une capitalisation de projet

Toutes les parties prenantes s'engagent à accorder une place significative au Suivi-Evaluation Redevabilité et Apprentissage et sont fortement encouragées à l'intégration du Genre autant que possible au sein des activités menées dans le cadre du PRPH4, et ce à toutes les étapes du cycle du projet. Ce, en vue de renforcer plus encore la cohérence des projets entre eux et les valeurs communes au PRPH4.

Opérationnalisation du Suivi-Evaluation et de l'intégration du Genre

Un dispositif de renforcement des capacités en Suivi-Evaluation et Genre a été élaboré afin de fournir les outils nécessaires et offrir aux porteurs de projet les conditions nécessaires à une bonne gestion de projet. Ce dispositif comprend une formation sur-mesure en gestion de projet, une sensibilisation aux questions liées au Genre à travers la participation à des formations à distance et, un appui personnalisé des porteurs *via* une expertise dédiée.

Une boîte à outils « pas à pas » SERA et Genre sera mise à disposition des bénéficiaires directs.



Un dispositif d'accompagnement à la **capitalisation** sera mis en place à destination des parties prenantes pour permettre des partages d'expériences qui pourront notamment être diffusés lors des journées annuelles de la coopération hospitalière internationale sous différents formats. L'objectif est de tirer des enseignements, de permettre un échange de bonnes pratiques et de leçons apprises, ainsi que de valoriser les savoirs. De manière générale, la capitalisation sur le PRPH4 vise à améliorer le mode opératoire pour les prochaines phases du PRPH.